

Aron

BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2023



**MEILLEURS
VŒUX À TOUS**

Mes chers administrés,

A l'aube de cette nouvelle année 2023, je veux vous assurer de mon engagement et celui de l'ensemble de Conseil Municipal, à mettre tout en œuvre pour que la commune d'Aron reste toujours aussi attractive.

Le contexte sanitaire et économique est bien là : la pandémie n'a épargné personne et chacun dans son quotidien personnel et professionnel a été touché. La guerre en Ukraine et les effets de l'inflation nous obligent à repenser nos prévisions économiques : faisons preuve d'adaptation, de courage et d'optimisme. L'équipe municipale s'efforce d'entretenir cette dynamique. Nous vous avons proposé en 2022 en effet, des moments de convivialité appréciés, comme la fête de la musique, le repas du CCAS, la course aux œufs et le vin chaud de Noël. Certains d'entre vous ont pu aussi participer aux 2 journées citoyennes, permettant d'entretenir le cimetière et les espaces verts. Je vous remercie pour votre participation, et nous reconduirons ces animations et ces rencontres qui contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie.

En 2023 plus que jamais, face à l'augmentation des dépenses de fonctionnement, nous allons devoir revoir notre façon de gérer le chauffage, l'éclairage pour éviter de voir nos factures nous priver totalement de notre capacité à investir.

Justement, abordons maintenant les projets sur lesquels nous nous sommes engagés, et pour lesquels une vigilance budgétaire s'impose :

- Depuis la mise en service de la Maison de Santé en 2021, les professionnels de santé apprécient sa fonctionnalité et son confort. Le sujet qui nous préoccupe tous est bien sûr la recherche d'un médecin : soyez assurés que nos efforts entrepris vont dans ce sens et, je l'espère, nous apporteront satisfaction cette année.
- L'important chantier qui nous attend en 2023 est celui de la Maison Commune des Loisirs. En effet, elle a été construite en 1980 et aujourd'hui, il faut repenser son fonctionnement. Après une large réflexion engagée, notamment avec les associations, le Conseil a retenu un cabinet d'architecture. Nous nous dirigeons vers une importante rénovation, avec des travaux qui commenceront au printemps 2023 et dureront environ un an.
- Nous avons prévu également l'agrandissement de la salle multifonction (salle de danse), annexe de la salle des sports, de manière à répondre à une demande croissante d'utilisation par les associations.
- Nous devons poursuivre le développement des lotissements communaux : les 10 parcelles du lotissement des Tilleuls ont été acquises. Nous achèverons la voirie et les aménagements très prochainement. Nous allons aussi aménager progressivement l'espace constructible, rue des Forges. Quelques parcelles pourront y être aménagées, valorisées par un emplacement boisé proche des étangs. A plus moyen terme, nous avons engagé aussi une réflexion pour la construction d'un nouveau lotissement, au nord-est de la commune, derrière celui du Petit Bois. Les études sont en cours.

A présent, je tiens à renouveler mon soutien aux associations, aux commerces et aux entreprises qui assurent le développement économique et culturel de notre commune ainsi que l'apport de tous les services. J'adresse aussi un chaleureux remerciement au personnel communal, qui au sein de chaque service, vous donne satisfaction.

La cérémonie de vœux sera aussi l'occasion de vous affirmer que l'équipe municipale va poursuivre son engagement et vous adresse, ses meilleurs vœux pour 2023.

Je vous souhaite une très bonne santé et une belle nouvelle année remplie de bonheur.

Merci à tous et à très bientôt.

Étienne Giffard



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

CALENDRIER DES FÊTES

ÉTAT CIVIL

INFORMATIONS PRATIQUES

ARON AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

2

3

4

5

10

LES ASSOCIATIONS

FINANCES COMMUNALES

MAYENNE COMMUNAUTÉ

PETIT PATRIMOINE D'ARON

13

21

24

26

CALENDRIER DES FÊTES 2023

NOUS AVONS RÉALISÉ UN CALENDRIER DES FÊTES 2022 SOUS RÉSERVE DES MESURES SANITAIRES.

DATES	ORGANISATEUR	MANIFESTATION
Vendredi 06 janvier	MAIRIE	Cérémonie des voeux
Mardi 21 janvier	RCSA	Assemblée Générale
Vendredi 03 février	U.S. ARON	Concours de belote
Samedi 04 février	APE DU PETIT BOIS	Soirée école 40 ans
Samedi 21 février	RCSA	Après-midi crêpes
Dimanche 19 mars	SPORTS LOISIRS	Cross
Mardi 21 mars	RCSA	Pot-au-feu
Vendredi 24 mars	ECOLE LE PETIT BOIS	Portes-ouvertes
Samedi 25 mars	MAIRIE	Journée Citoyenne
Lundi 10 avril	MAIRIE	Course aux oeufs
Dimanche 14 mai	ETOILE CYCLISTE MAYENNAISE	Courses cyclistes jeunes
Lundi 29 mai	US ARON	Tournoi de foot
Vendredi 02 juin	FAMILLES RURALES	Gala de danse
Samedi 03 juin	SPORTS LOISIRS	Animations
Vendredi 30 juin	MAIRIE	Fête de la Musique
Mardi 12 septembre	RCSA	Pique-nique de rentrée
Dimanche 17 septembre	APE DU PETIT BOIS	Vide-Greniers
Dimanche 08 octobre	C.C.A.S.	Repas
Samedi 21 octobre	MAIRIE	Journée Citoyenne
Samedi 25 novembre	APE DU PETIT BOIS	Marché de Noël
Samedi 02 décembre	RcsA	Repas de Noël
Vendredi 15 décembre	MAIRIE	Vin chaud



ÉTAT CIVIL 2022

À ce jour (24 novembre), nous dénombrons dans notre commune 14 naissances, 6 mariages et 12 décès. Voici ceux qui ont bien voulu de paraître dans notre bulletin,



NAISSANCES

GUY Paul (27 janvier 2022)
LE KERNEC Mylan (15 février 2022)
BIBRON Nathan (20 mai 2022)
BOURGAULT Malonn (23 mai 2022)
TRIDON Emy (11 juin 2022)
GUILLOIS Louiza (19 juillet 2022)
GARREAU Ambre (12 septembre 2022)
GAINARD Gabriel (23 septembre 2022)
CHIDENNE Mahé (25 septembre 2022)
RICHARD Lilou (19 novembre 2022)



DÉCÈS

RONCIN Anne-Marie (17 janvier 2022)
RONCIN Thérèse (21 janvier 2022)
CHAUPITRE Marie-Thérèse (06 février 2022)
PAILLARD André (22 février 2022)
TRIDON Alain (25 février 2022)
GAUBERT Serge (16 avril 2022)
CORNU Lucienne (04 juillet 2022)
BIZOT Pascal (21 août 2022)
CRUARD Armelle (1er septembre 2022)
MEUNIER Marcelle (30 octobre 2022)
PÉRELLE Roland (17 novembre 2022)



MARIAGES

DU PLESSIS D'ARGENTRÉ Antoine et
FOURNIER Juliette (28 mai 2022)
CLOSSAIS Olivier et COLLET Mélanie
(04 juin 2022)
BOUCHER Mickaël et COULON Amandine
(11 juin 2022)
MAUNY Gaëtan et FOURNIER Victoria
(22 juillet 2022)
RONDEAU Simon et BAHIER Ségolène
(27 août 2022)
GUERIN Thomas et HÉRON Mathilde
(26 décembre 2022)

MAIRIE



Adresse :

Parc des Forges - ARON

Tél. 02 43 04 21 02

Horaires d'ouverture :

- le mardi : 9h - 12h
- le mercredi : 9h - 12h ; 15h - 17h30
- le vendredi : 9h - 12h ; 15h - 17h30
- le samedi : 9h - 11h30

E-Mail : aron.mairie@wanadoo.fr

Site : www.aron.mairie53.fr

Nouveaux arrivants : merci de bien vouloir vous faire connaître en Mairie dès votre arrivée.

BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture :

- le samedi de 10h à 11h30

Responsables : Mesdames : ANDRE, MADIOT, GIRET, FOUBERT, GENEST, SAVARY, HELBERT et MONSIMIER.

Un équipement informatique avec connexion Internet est à votre disposition à la bibliothèque.

Emprunter des jeux à la bibliothèque, c'est désormais possible.

Une carte unique à l'ensemble des bibliothèques de proximité permet d'emprunter gratuitement des livres et des jeux.

Vous pouvez réserver un jeu :

- en ligne (<https://mediathequemayenne.c3rb.org>)
- Par mail (mediatheque@legrandnord.fr)
- Ou par téléphone (02 43 11 19 71)

Et le récupérer au sein de votre bibliothèque de proximité

ÉCOLE DU PETIT BOIS

M. GAUGAIN Frédéric, directeur.

10, rue de Baladé - 53440 ARON

Tél : 02 43 04 83 84

Les horaires de l'école sont les suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 20 à 16 h 20

Les horaires de l'accueil périscolaire (garderie) sont les suivants :

Jours d'école : 7h15 à 8h30 et 16h20 à 18h30

Mercredi : 7h15 à 18h30

Tél : 02 43 32 38 23

PORTES OUVERTES : VENDREDI 24 MARS 2023

SERVICES MEDICAUX

INFIRMIÈRE

Madame Sophie BLONDEAU

16 Rue des Loisirs - ARON

Tél. 06 13 92 27 01

PHARMACIE

Madame Laëticia GRATIEN

17 rue de Normandie - ARON

Tél. 02 43 32 14 00

Ouverture :

- Lundi au vendredi :
9h à 12h30 // 14h30 à 19h15
- Samedi : 9h à 12h30

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. Cédric BLANC et M. Jean-François FOUCHER

16 rue des Loisirs - ARON

Tél. 02 43 00 92 12

[Sur rendez-vous uniquement](#)

OSTÉOPATHE

Monsieur TRIDON Morgan

16 rue des Loisirs - ARON

Port. 06 14 50 23 43

[Sur rendez-vous uniquement](#)

PSYCHOLOGUE

Madame GUESNÉ Sandra

16 rue des Loisirs - ARON

Port. 07 65 70 29 00

Enfant de + de 15 ans et adulte

Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h à 19h

[Sur rendez-vous uniquement](#)

RELAIS POSTE COMMERCANT

Ouverture : du mardi au samedi de 8h à 20h

Départ du courrier : 15h30, samedi : 11h30

Les habitants de la commune sont invités à effectuer leurs opérations courantes au relais poste (café Le Lion d'Or, chez M. FOURBET Éric).

Celles-ci concernent les prestations postales courantes telles qu'achat de timbres et d'enveloppes, colis prêt-à-poster, envoi de courrier recommandé et de lettres affranchies, retrait de colis et courrier, ainsi que quelques opérations bancaires pour les titulaires d'un compte postal.





ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Vous pouvez consulter la liste des assistantes
maternelles en Mairie.

BELLANGER Emmanuelle	31 rue de l'Europe	06 38 22 72 14
DIDERICHE Maryse	3 rue Saint Eloi	02 43 08 61 22
DILIS Maryline	21 rue de la Grange	02 43 04 87 43
DOUXAMI Bénédicte	9 rue de Baladé	02 43 04 12 60
MEZIÈRE Catherine	Les Forges	02 43 00 71 02
MICHAUD Nadège	8 rue du Guéret	02 43 00 33 29
PLET Cécile	50 rue de la Libération	06 22 81 14 98
POIRIER Sabrina	2 Square de l'Europe	06 87 20 61 82
POTTIER Jacqueline	1 rue des Chênes	02 43 08 84 99
ROUSSEAU Christelle	10 rue de Normandie	02 43 30 31 73

PERMISSION VOIRIE

Autorisation d'occupation temporaire du domaine public communal

Dès lors que vous avez des travaux sur votre terrain, déménagement, création de clôture, extension de maison, rénovation de façade ou tout autre travaux qui empiètent sur le domaine public, vous devez faire une demande d'occupation temporaire du domaine public, soit par le biais d'une permission de voirie dans le cas où elle donne lieu à emprise, soit d'un permis de stationnement dans les autres cas. Ces autorisations sont délivrées à titre précaire et révocable.

La permission de voirie est nécessaire pour les cas ci-après :

- Création sur un trottoir d'un bateau d'accès (ou entrée charretière) à une propriété privée ou un garage
- Pose de canalisations et autres réseaux souterrains

Le permis de stationnement pour les opérations suivantes :

- Pose d'une benne à gravats, d'échafaudage ou de palissage sur le trottoir
- Dépôt de matériaux nécessaires à un chantier (tas de sable, par exemple)
- Stationnement provisoire d'engin (grue, camion, nacelle, notamment), de baraque de chantier, d'une camionnette, d'un camion de déménagement ou d'un monte-meubles, par exemple

PRESBYTÈRE

" Paroisse Sainte Anne sur Aron "

Curés : Père Laurent OUATTARA
Père Pierre-Marie PERDRIX

Presbytère :

12 rue de Baladé - 53440 ARON
Tél. 02 43 04 21 00

Mail : paroisse-aron@orange.fr

Site paroissial :

diocesedelaval.fr/paroisse-sainte-anne-sur-aron/

Permanences (baptême, mariage, ...) :

- le mardi de 10h à 12h
- le samedi de 10h à 12h

Baptêmes

Mme CHARDRON : 02 43 00 03 37

Éveil à la foi

Mme CLIQUE : 06 68 53 18 74

Caté

S'adresser au presbytère

Confirmation

Père Jimmy COUEFFE : 06 88 14 75 20

Mariage

Mme BEUGAS : 02 43 00 42 52

PASSAGE DES COMMERÇANTS AMBULANTS

La Régal'ette :

Le lundi et jeudi midi

Pizza :

Le samedi soir

Burger Truck :

Le dimanche soir

DÉCHETTERIE

Les horaires des déchetteries et points de collecte :

	DÉCHETTERIES					POINTS DE COLLECTE		
	Martigné sur Mayenne	Parigné sur Braye	St fraimbault de Prières (Guélaintain)	Le Ribay	Lassay les Châteaux	Commer	Aron	Jublains
Lundi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)		9h30 - 11h45	13h30 - 17h30 (17h*)	16h - 18h (17h*)		16h - 18h (17h*)
Mardi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30				15h45 17h30 (17h*)	
Mercredi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)		13h30 - 17h30 (17h*)	9h30 - 11h45			9h30 - 12h (11h*)
Jeudi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30				15h45 17h30 (17h*)	
Vendredi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30		9h30 - 11h45 13h30 - 17h30		15h45 17h30 (17h*)	
Samedi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30 (17h*)	9h30 - 11h45 13h30 - 18h (17h*)	13h30 - 15h30	9h30 - 11h45	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30	13h30 16h (15h*)	15h45 17h30 (17h*)	14h30 18h (16h30*)

* Horaires du 1^{er} Octobre au 1^{er} Mars inclus

Les dépôts sauvages d'ordures en campagne ou au pied des conteneurs semi-enterrés et des colonnes de tri sélectifs sont punissables par la loi.

UN PETIT RAPPEL : depuis quelques mois, le maire est habilité par son pouvoir de police à verbaliser les contrevenants, et l'amende peut aller de 30€ à 1 500€ !!! Ces peines ont déjà été appliquées.

INCIVILITÉS

GIRATOIRE AVENUE D'ARGLENTIER / RUE DE L'EUROPE

A plusieurs reprises les panneaux de signalisation du giratoire ont fait l'objet de vol. Ils ont été remplacés et à chaque fois, ils ont disparu.

Ils seront de nouveaux remplacés dans les semaines à venir.



ETANG DES FORGES

L'abri pêcheur, situé le plus près de la route de Belgeard, a fait l'objet de dégradations le week-end du 26 et 27 novembre. Quelques planches du bardage ont été démontées. L'agent communal va remédier à ces dégradations.



Globalement, cela n'est pas acceptable. L'argent public n'est pas inépuisable et il est vraiment dommageable que de telles incivilités soient commises.



CANTINE 2022/2023

- 1/ Pour les enfants :**
3,65 € par repas et par enfant.
- 2/ Pour les adultes, retraités ou plus de 60 ans :**
8,39 € par repas et par personne.

GARDERIE 2022/2023

Afin de bénéficier de la prestation de service ordinaire, la Mairie a l'obligation pour la garderie périscolaire d'une tarification indexée sur les revenus, par prise en compte du quotient familial des familles :

1/ Jours d'école :

Quotient familial	1/2 Journée
Inférieur à 600 €	0.52 €
De 601 € à 900 €	0.54 €
De 901 € à 1350 €	0.56 €
Supérieur à 1351 €	0.58 €

2/ Mercredi :

Quotient familial	1/2 Journée	Journée
Inférieur à 600 €	4.40 €	8.80 €
De 600 € à 900 €	4.65 €	9.30 €
De 901 € à 1350 €	4.90 €	9.80 €
Supérieur à 1351 €	5.20 €	10.40 €

3/ Amplitude (7h15 à 7h30) :

Quotient familial	Matin
Inférieur à 600 €	0.88 €
De 601 € à 900 €	0.92 €
De 901 € à 1350 €	0.97 €
Supérieur à 1351 €	1.02 €

SURTAXE EAU ET ASSAINISSEMENT 2022

Surtaxe eau	Surtaxe assainissement
0.75 €/m ³	1.03 €/m ³

PONT-BASCULE 2023

Pour utiliser le pont-bascule, il est indispensable de se procurer un code abonné auprès de la Mairie.

Tarifs :

- ARONNAIS _____ 6.00 € / pesée
- EXTÉRIEURS _____ 10.00 € / pesée

DROITS DE PLACE 2023

- Vente sur la place de la bascule : tarif unique pour les occasionnels de **66.85 € par passage**.

Tarif aménagé aux marchands ambulants venant régulièrement toutes les semaines : **6.50 € par semaine** soit **312.00 € pour un forfait de 48 semaines par an**.

CONCESSION DE CIMETIÈRE

- Concession terrain trentenaire : 60 €
- Concession cavurne trentenaire : 30 €
- Cavurne (caveau) : 450 €

SALLE POLYVALENTE 2023

(salle près de la salle des sports)

- Vin d'honneur (*sans les coupes*) : 67 €
- Supplément pour les coupes : 36 €
- 10 Tables et 20 bancs 36 €
- 5 Tables et 10 bancs 18 €

MAISON COMMUNE DES LOISIRS 2022

Manifestations

Manifestations	Tarifs
Vin d'honneur	88 €
Concours de cartes	103 €
Buffet campagnard	123 €
Réunions diverses et conférences	123 €
Mariage - soirée dansante	182 €
Cuisine complète (<i>fourneaux et cafetière</i>)	109 €
Arrière cuisine (<i>réfrigérateur, lave-vaisselle...</i>)	79 €
Réunions diverses et vin d'honneur	204 €
Sépulture Familles aronnaises	33 €

- Anniversaire des classes d'Aron : 50 % des tarifs
- Location vaisselle : 0.30 € du couvert
- Lors de la réservation en mairie, il vous sera demandé un chèque caution (*tarif de location + 80 €*)
- Les sous-locations sont strictement interdites.

TENNIS 2022/2023

	Aronnais	Extérieurs
Adultes	24.50 €	64.30 €
< 18 ans	12.40 €	43.50 €
Invité	28.60 €	Pas de badge

SQUASH 2022/2023

	Aronnais	Extérieurs
Adultes	35.00 €	104.00 €
< 18 ans	14.90 €	52.00 €
Invité	43.45 €	104.00 €

REPAS CCAS

Le repas des anciens toujours aussi attendu et festif

La salle des fêtes était bien remplie pour le repas des aînés de la commune le 9 octobre.

Ils étaient **126 Aronnaises et Aronnais** aux cheveux gris à partager ce moment de joie et de bonne humeur, malgré quelques rhumatismes et douleurs pour certains ! Les sourires étaient au rendez-vous après le manque de lien social subi pendant la pandémie.

La municipalité et le CCAS recevaient tous ces convives souhaitant passer un moment convivial.



bons vins consommés avec modération choisis à la supérette Viveco. La boulangerie Esnault a fourni dessert et pain. Le service fut assuré par des élus et membres du CCAS.

Messieurs Roger Coutard et Jacques Bachelot ont bien évidemment contribué à l'ambiance festive en se chargeant de l'animation musicale.

Nos aînés ont ainsi pris plaisir à danser, voir même à pousser la chansonnette et raconter des histoires.

Un panier gourmand a été remis aux deux aînés présents dans la salle soit Mme Marie Louise Martineau et M. Marcel Landais âgés respectivement de 93 et de 95 ans.

Magnifique journée, très réussie, à renouveler bien sûr !



La salle avait été préparée par les membres du CCAS et du conseil municipal.

Le bon repas a été cuisiné par le restaurant l'Hermine : au menu, dos de cabillaud, pièce de veau, fromage, assiette gourmande, et quelques

CHANTIER ARGENT DE POCHE.

Comme chaque année au mois de juillet, la mairie a embauché 8 jours 13 jeunes pour des travaux d'embellissement du bourg. Au programme, jardinage, désherbage, rangement école, peinture...

Merci à tous nos jeunes de s'investir pour la commune.



VIN CHAUD



Profitions de moments de convivialité après 2 ans de crise sanitaire !

Cette année, un verre de vin chaud a été offert par la municipalité le vendredi 16 décembre et pour la première fois sous le préau de l'école. Ce verre était accompagné de délicieuses chouquettes préparées par la boulangerie d'Aron



FÊTE DE LA MUSIQUE

Le vendredi 1^{er} juillet 2022, la fête de la musique organisée par la municipalité a eu lieu dans le parc des Forges.

Pendant que les Aronnais se régalaient du rougail, préparé par le restaurant le « 53 », l'orchestre L'âme Dedeur jouait son répertoire.

Vers 23h le feu d'artifice a illuminé l'étang devant de nombreux spectateurs.

Pour continuer la soirée, l'orchestre relançait la musique pour le bonheur des derniers noctambules.



Club photo ARON

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, la commune d'ARON réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2022.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune.

Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels.

Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la Mairie d'Aron.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr

Population municipale :

1 819 habitants

Population comptée à part :

50 (étudiants,...)

Population totale en vigueur au 1^{er} janvier 2022 :

1 869 habitants

Un nouveau recensement sera réalisé du 19 janvier au 18 février 2023.

L'agent recenseur est l'acteur du recensement sur le terrain.

Les trois agents recrutés : Maryvonne FORET, Michel ROULIN, Patrick RONCIN,

Le coordonnateur communal : Didier LEFOULON





Recensement de la population 2023



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du **19 janvier 2023**.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠️ Le recensement de la population est gratuit !

COURSE AUX ŒUFS

Après 2 années de crise sanitaire, enfin nos petits aronnais ont eu la joie de courir dans le Parc à la recherche des œufs de Pâques.



JOURNÉES CITOYENNES

Au cours de cette année 2022, la commune a organisée 2 journées citoyennes : la première le samedi 8 jours avant les rameaux, et la seconde le samedi 8 jours avant la Toussaint.

Pour ces 2 journées, une vingtaine d'aronnais ont emportés leurs gants, binettes, râteaux,...et ont travaillé toute la matinée pour nettoyer le cimetière et le centre bourg.

Cette opération sera reconduite en 2023.

Notez d'ors et déjà dans vos agendas la matinée du samedi 25 mars et du samedi 21 octobre.

Rendez-vous pour tous les volontaires à 9h à la mairie.



LE TABLEAU DES ASSOCIATIONS

La commune d'Aron compte 16 associations fédérées par la F.A.A. (Fédération des Associations d'Aron). Elles sont à vocation sportive, culturelle, éducative et humanitaire, représentant un important tissu associatif, et proposant de nombreuses manifestations recensées dans le calendrier des fêtes.

La F.A.A. s'est équipée de matériel et le met à disposition des associations afin de mener à bien chaque manifestation (barnum, friteuse, sono, équipements divers...) .

ASSOCIATIONS	RESPONSABLE	ACTIVITES
Fédération des Associations Aronnaises	MONNIER Lionel ☎ 06.73.21.44.98	Groupement des associations
US ARON	GANDON Serge ☎ 06.23.14.14.55 D'ALMEIDA COELHO Jorge ☎ 02.43.04.11.10	Football
SPORTS LOISIRS	NICOUX A. ☎ 06.06.47.95.68	Activités diverses
Asso. Sportive et culturelle - Ecole publique	GAUGAIN Frédéric ☎ 02.43.04.83.84	Jeux, pratiques de sports variés
Parents élèves - Ecole publique	DESBOIS Stéphanie apedupetitbois@gmail.com	Vide-Greniers, loto, soirée d'automne...
Familles rurales	COUTARD Stéphanie ☎ 02.43.00.05.40	Centre de loisirs, Gym Danse adultes et enfants
A.D.M.R	CHALOT Patricia ☎ 02.43.32.01.87	Service à la personne
Amicale des Anciens Combattants (AAC)	CORNU Robert ☎ 02.43.04.51.72	Amicale
Société de Chasse	LENFANT Valentin ☎ 06.01.19.02.99	Chasse
Retraite Culturelle et Sportive d'Aron	ALEXANDRE Gustave ☎ 02.43.04.41.27 LEGROS Louis ☎ 06.77.47.78.55	Belote, pétanque, marche...
Comité gestion des Etangs	GIFFARD Étienne ☎ 02.43.04.21.02	Pêche
Aide au Développement de BOUSSÉ	DARDENNE Marcel ☎ 02.43.30.46.97	Actions humanitaires
Association du Petit Bois	MONNIER Lionel ☎ 06.73.21.44.98	Animation de quartier
PLANEUR PASSION	BERTOLA Noël ☎ 0...	Découverte des planeurs
Chemins, Nature et Patrimoine	CHEVALLIER Dominique ☎ 06.87.70.45.73 FORET Sandrine ☎ 06.22.34.26.24	Randonnées, découverte du patrimoine





Composition du bureau : Gustave Alexandre - Louis Legros
les co-présidents
-- Bernadette Leblanc -- Janine Nezan : les co-vice présidentes
-- Henri Finot : trésorier -- trésorier adjoint : Gérard Janvier
-- Marylène Alexandre : secrétaire
-- Marie-Madeleine André : secrétaire adjointe

RETRAITE CULTURELLE ET SPORTIVE D'ARON - RcsA -

Suite à la démission de Monsieur COUTURIER, du poste de co-président, c'est Louis LEGROS, qui a été élu co-président avec Gustave ALEXANDRE ; Françoise HELBERT est rentrée dans le bureau en qualité de membre.

Un nouvel élan pour l'association puisqu'en plus des activités habituelles dès cet automne de nouveaux ateliers sont organisés : informatique - peinture - photo - art floral - petits bricolages - décors de Noël.

Gustave ALEXANDRE et Louis LEGROS remercient très sincèrement la quinzaine d'adhérents bénévoles qui encadrent toutes ces activités avec passion et sérieux afin que tout se déroule dans la convivialité.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre. L'Assemblée générale du MARDI 24 JANVIER 2023 à 14H30 à la salle MCL est ouverte à tous et c'est l'occasion de venir vous informer si vous le souhaitez. La galette des rois clôturera cette AG.

La Retraite culturelle et sportive d'Aron (RcsA), après les années 2020 - 2021 perturbées par les restrictions sanitaires dues au COVID, a retrouvé, en 2022 ses 140 adhérents.

Les différentes activités : scrabble, jeux de cartes, pétanque, randonnées, vélo, chorale ont pu reprendre dans la convivialité et la bonne humeur.

Le séjour rando à Carnac a rassemblé 33 adhérents.

Différents spectacles et repas ont permis des échanges inter générationnels enrichissants, ce qui est important pour la RcsA.



Les différentes activités ou sorties de la RcsA





APE DU PETIT BOIS

L'APE (Association des Parents d'Élèves) organise différentes actions (vide grenier, marché de Noël, soirée dansante, divers ventes (brioches, chocolats,...), afin de financer les sorties scolaires des enfants de la petite section au CM2 (cinéma, musée, classe de neige ...).

Rappelons que tout parent ayant un enfant scolarisé dans l'établissement est membre de droit de l'association.

Pour l'année scolaire 2021/2022, nous avons eu la chance de voir partir les CE2-CM1-CM2 pour une semaine en classe de neige au collet d'Allevard en mars 2022. Voilà de quoi motiver tout le monde pour nous aider à récolter de l'argent afin que les enfants puissent encore profiter d'aussi belles sorties dans les années à venir !

L'année 2022 était une année remplie de dates anniversaires pour l'APE :

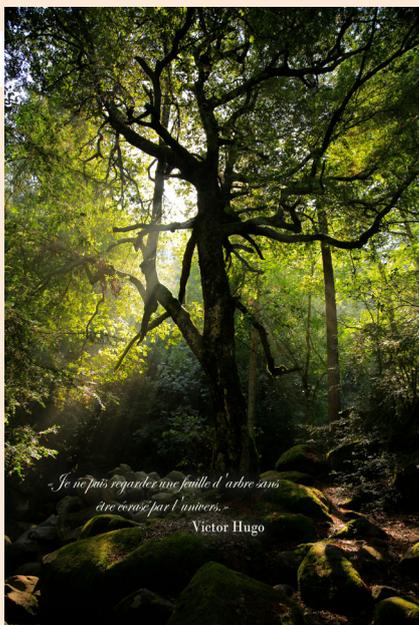
- Le quarantième anniversaire de l'association.
- La 10^{ème} édition du vide grenier qui s'est révélée être un véritable succès ! La météo, les exposants, les visiteurs étaient au rendez-vous pour le plus grand plaisir de chacun.
- Lancement du premier marché de Noël, avec une vingtaine d'exposants. Nous espérons qu'il rencontrera le même succès que le vide grenier.

C'était aussi l'année du changement, en effet après 10 ans au sein de l'APE dont 7 ans à la présidence Virginie Foret passe le relais à Stéphanie Desbois. Nous avons eu aussi le plaisir de faire rentrer deux nouveaux parents dans le bureau.

Nous comptons toujours sur les parents pour venir partager avec nous ses moments conviviaux.



CHEMIN, NATURE ET PATRIMOINE ARONNAIS



Le projet de notre association est de faire émerger des solutions de fond via une réflexion citoyenne concertée sur le devenir et la valorisation du patrimoine commun aux aronnais.

Notre première année d'existence a été ponctuée d'enthousiasme et aussi d'une prise de conscience du « chemin » restant à parcourir pour faire évoluer la perception et la considération de ce patrimoine naturel et historique que constituent les chemins ruraux. La perspective d'inventaire indépendant et objectif, présentée par la commune

dans le bulletin de janvier 2022, marquait la première étape indispensable pour poursuivre ces objectifs.

L'inventaire est déjà réalisé sur les 2/3 de la commune auquel nous avons contribué avec d'autres bénévoles.

La mairie a prévu de finaliser l'inventaire dans les mois à venir et nous en sommes heureux.

Nous formulons donc le vœu d'une concertation citoyenne en 2023 à l'issue de cet inventaire.

En 2022, nous avons aussi organisé 3 événements culturels qui ont fait carton plein : Le 15 mai « un dimanche à la campagne », concert classique Piano Clarinette du groupe Duo Nysos avec Thimothé Gernot et Pierre-Louis Leroux.

Le 3 août « une veillée musique et contes » avec Pascal Pertron, Les 23 et 24 septembre 2 soirées « théâtre à la ferme » avec la pièce « Où qu'on va ? » avec Etienne Poupinet et Dominique Verdier, comédien professionnel.

Chaque événement a été couplé d'un pique-nique ou apéritif partagé où les participants ont pu découvrir notre association.

Les échanges et la bonne humeur nous motivent à prévoir pour 2023 d'autres animations sur le même principe (randonnées, spectacles, contes...).

Rejoignez-nous, notre organisation est simple et le montant de l'adhésion est libre à partir de 1 €.

Co-présidents : Sandrine Forêt et Dominique Chevallier

Trésoriers : Christophe Derouault et Luc Martineau en charge des adhésions

Adresse email

chemin.nature.patrimoine.aronnais@gmail.com

Site internet

<https://cheminspatrimoine-aron.fr>

Facebook

[chemins, nature et patrimoine aronnais](#)





SPORTS LOISIRS

Liste des responsables d'activité SLA

ACTIVITÉ	RESPONSABLE	MAIL	TÉL.
BADMINTON	Amjed RJIBA Charlène LEMONNIER	amjedr@gmail.com charlene.lemonnier3@orange.fr	06 95 89 03 44 06 37 02 08 96
COURIR au Parc des FORGES	GUESNE Jérôme MORIN Olivier	jeromeguesne@wanadoo.fr oliv.morin@cegetel.net	02.43.00.96.20 02.43.77.95.51
PHOTO	NICOUX Alain FONTAINE Sylvie	aphoto53@gmail.com geralys@wanadoo.fr	06.06.47.95.68
POTERIE ADULTE	LEMARIE Cécile DELHOMMEAU Rachel DURAND Simone	lemarie.jmc@orange.fr delhommeau.s@orange.fr	06.73.49.79.78 02.43.00.25.57
POTERIE ENFANTS	VINCELOT Catherine	cvincelot@laposte.net	02.43.00.10.59
SCRAP	BRINDEAU Myriam GUILLERME Anne-Marie	myriametdavidbrindeau@gmail.com yannickguillierme@orange.fr	07.86.12.61.89 06.83.16.55.94
SCRAP ENFANTS/ ADOS	HETE Magalie CHARRIAT Delphine	magalie.michel@gmail.com delphine.charriat@orange.fr	02.43.08.10.98 02.43.08.96.77
TENNIS DE TABLE	MONSALLIER Christophe	kapokaja@orange.fr	06 80 05 59 49
THÉÂTRE	Théâtre adultes : VIDY William LORRE Emilie Théâtre jeunes : MICHAUD Maxime	williamvidy@gmail.com emilielorre@neuf.fr maxime53440@hotmail.fr	06.79.85.56.97 07.82.94.67.53
YOGA	BARBIN Sylvaine GESBERT Francine VAUGON Raymond	sylvainebarbin@orange.fr jeanpierre.gesbert@sfr.fr	02.43.00.03.63 06.06.61.12.04 02.43.00.91.01
SELF DÉFENSE	NEDJAAI Pascal	pascal.nedjaai@wanadoo.fr	06 20 43 47 81
QI GONG	GAREAU Marie-Françoise	mariefrancoisegareau@gmail.com	02.43.32.15.94

Liste des activités de SLA

THÉÂTRE

Adhésion : 15 €

- Adultes, le lundi et le jeudi de 20h30 à 23h
- Les pré-ados et ados le mercredi de 17h à 20h30
- Les enfants le jeudi de 17h à 20h

BADMINTON

Adhésion : 15 €

Le lundi de 18h30 à 20h30
le mercredi soir de 20h30 à 22h30 toute l'année.



TENNIS DE TABLE



Adhésion : tarif licence

Les entrainements ont lieu le mercredi soir.

Les matchs le vendredi soir à partir de 21h.

QI GONG

Adhésion : 10 €
+ règlement intervenant.



Le jeudi matin de 10h à 11h en période scolaire.

COURIR AU PARC DES FORGES



Course en mars au Parc des Forges.

SCRAP ADULTES

Adhésion : 25 €

Le mercredi de 18h30 à 22h30, en période scolaire, à la salle des associations.

L'ATELIER POTERIE

Adhésion : 45 €

Les séances se déroulent le jeudi tous les 15 jours en période scolaire.



Deux créneaux sont proposés et à choisir lors de l'inscription : Soit l'après-midi de 14h15 à 16h15, soit le soir de 20h30 à 22h30.

SELF DÉFENSE ET KARATÉ



Adhésion : 10€

Le samedi matin salle des sports de 9h à 12h toute l'année.

YOGA



Adhésion : 10€ + règlement intervenant.

Le mardi soir de 17h à 18h15, de 18h30 et 19h45 et 20h à 21h15.
Le mercredi de 10h30 à 11h45 (en période scolaire).

GYM ENFANT/ADULTE



L'activité Gym Enfant/Adulte compte 123 participants et est animée par Marie-Laure MAIGNAN.

4 cours sont proposés :

- **Gym Santé** (cours complets pour entretenir son corps et son esprit) 19 participants, les mardis de 10h à 11h au complexe sportif.
- **Gym Form'** (step, renforcement musculaire, cardio) 21 participants, les mercredis de 20h30 à 21h30 à la salle des fêtes.
- **Dance ados + 12 ans** (chorégraphies musicales, step, jeux) 13 ados, les mercredis de 19h15 à 20h15 au complexe sportif.
- **Minirobic** (éveil corporel, chorégraphies gymniques, jeux) 70 participants répartis sur 3 séances les vendredis au complexe sportif :
 - 1^{er} groupe 4/6 ans, de 17h30 à 18h15
 - 2^{ème} groupe 7/9 ans, de 18h15 à 19h15
 - 3^{ème} groupe 10/12 ans, de 19h15 à 20h15

Le Minirobic et la Danse ados présenteront leurs chorégraphies lors du Gala annuel **le vendredi 2 juin 2023 à partir de 20h15** au complexe sportif.



pour tous, toute la vie, partout

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1^{er} réseau associatif national de service à la personne.

Le 1^{er} Juillet 2022, les associations d'Aron et de Jublains ont fusionné et forment désormais l'ADMR Pays d'Aron. Cette nouvelle entité couvre les communes de : Aron, La Bazoge Montpinçon, Jublains, Grazay et Marcillé la ville.

Notre équipe d'aides à domicile et de bénévoles a pour objectif de vous aider à bien vivre chez vous, de la naissance à la fin de vie.

L'association propose les services suivants :

- Un service d'aide à domicile auprès de toute la population du secteur géographique couvrant les 5 communes. L'ADMR intervient pour l'aide à la personne dans les actes de la vie quotidienne (aider au lever/coucher, habillage/déshabillage, aide au repas, accompagnement aux courses et aux rendez-vous médicaux, accompagnement en temps de jeux), pour de la garde d'enfants avec ou sans handicap, entretien du cadre de vie. Les salariés ADMR sont au centre du maintien à domicile et apportent une prise en charge globale de la personne.
- Un service téléassistance FILIEN

Les coordonnées de l'association sont :

18, rue des loisirs - 53440 ARON
02 43 32 01 87 - paysdaron@admr53.fr

Adèle JACQUET-USUREAU est votre interlocutrice à l'accueil secrétariat.

Horaires d'ouverture :

lundi : 9h - 13h
Mardi : 9h - 12h30
Jeudi : 9h - 12h30 et 13h - 17h

En dehors de ces horaires, du lundi au vendredi de 6h30 à 20h, hors jours fériés, un accueil téléphonique assure le relais. En cas d'urgence le week-end : 06 37 32 09 59.



L'association ADMR Pays d'Aron vous présente le téléservice de téléassistance ADMR : Filien. Conçu pour favoriser le maintien à domicile des seniors et personnes en situation de handicap, il permet d'être sécurisé chez soi 24h/24 et 7j/7.

Plusieurs adaptations sont disponibles :

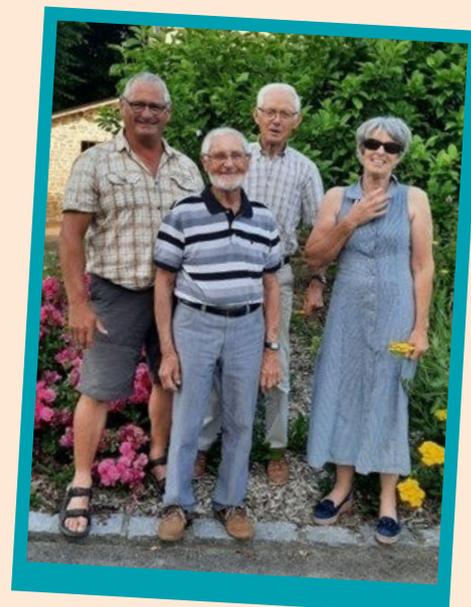
- Le détecteur de chute qui déclenche automatiquement une alarme en cas de chute lourde suivie d'une perte de connaissance.
- L'émetteur supplémentaire pour le cohabitant
- La téléassistance Filien aide, accompagne et surtout rassure. A chaque appel d'un abonné, que ce soit une urgence (chute, mal aise, agression...) ou juste pour discuter, ses opérateurs sont toujours là. Et après chaque intervention d'un aidant ou des services de secours, les équipes Filien s'assurent toujours que tout va bien.

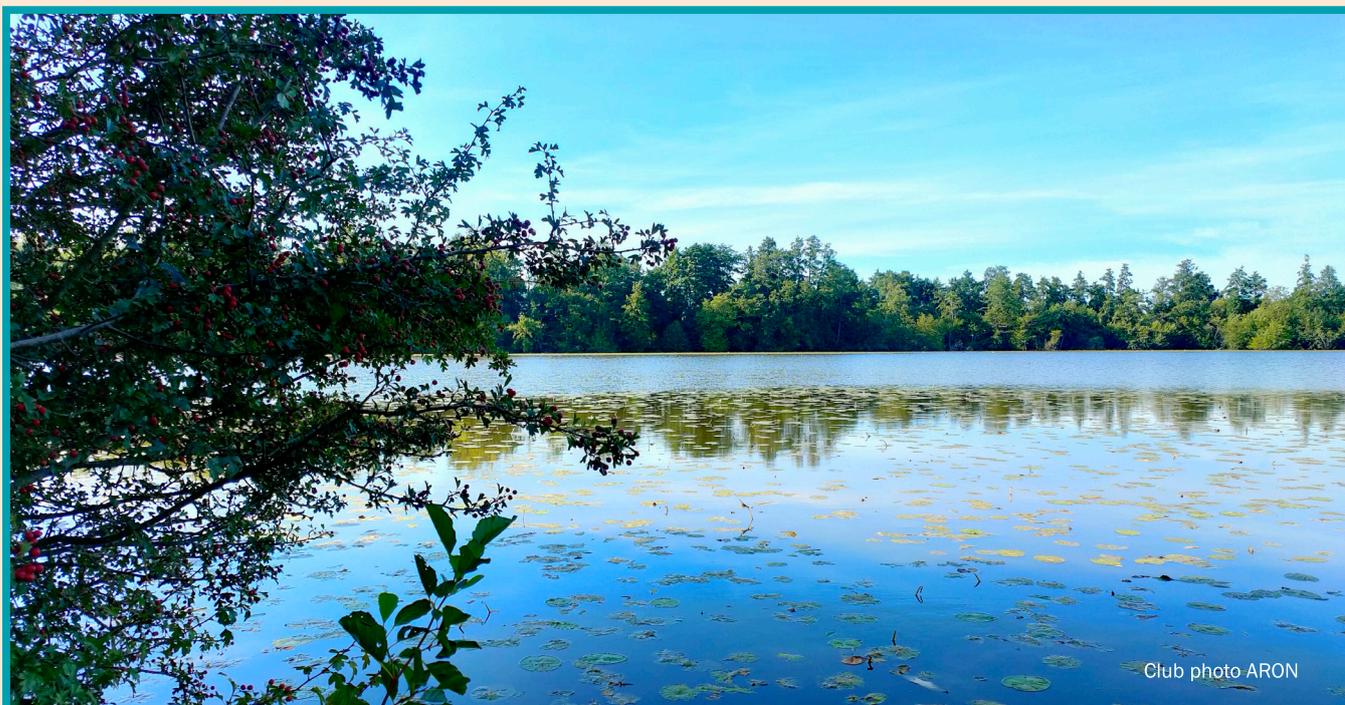
Les responsables installateurs ADMR du Pays d'Aron sont :

Mr Clément CHARLOT 07 68 00 87 60 et Mr Pierre FORET 06 86 75 22 71

Nous tenons à remercier Mr Rémi LOCHAIN :
bénévole pour l'ADMR en 1995 puis
bénévole téléassistance à partir de 2001.

Nous saluons ces 27 années
au service des personnes.





COMITÉ DE GESTION DES ÉTANGS COMMUNAUX

Le bureau ainsi constitué est le suivant :

- Président : Étienne GIFFARD
- Trésorier : Didier LEFOULON
- Vice-Président : Alain THULARD
- Secrétaire : Jean-Yves PAUMARD

Les 3 étangs (Parc des Forges, le Rivage et le Viel Aulnay) sont surveillés par **3 gardes** : Messieurs Alain THULARD , Jean-Yves PAUMARD et Michel GIRET.

Il a été décidé d'ouvrir le comité de gestion des étangs à 3 personnes extérieures du Conseil, soit Mme FORET Sandrine, M. GUITTET Anthony et M. BRETEAU Loïc, ceci afin de porter une large réflexion sur les points suivants :

Le règlement de la pêche. Pour rappel :

- La pêche est fermée du 1^{er} dimanche de janvier au soir et ouvre le 1^{er} samedi de mai au matin
- La taille et le nombre maximum de prises est de :
 - Brochet - 60 cm
 - Sandre - 50 cm
 } 2 prises toutes espèces confondues
- Les carpes de plus de 3 kg doivent être remises à l'eau
- La pêche aux leurres artificiels (cuillères tournantes ou ondulantes, tête plombée...) est interdite
- L'aménagement du Parc des Forges, notamment de la gestion de l'eau

CATÉGORIES (selon l'âge)	ARONNAIS(ES)	EXTÉRIEURS	MATÉRIEL DE PÊCHE AUTORISÉ
- de 14 ans Accompagné d'un adulte	Gratuit	Gratuit	Une gardonnette
Adolescent(e) De 14 à 18 ans	Carte annuelle 25 € uniquement le mercredi en période de pêche autorisée	Pas concernés	Une gardonnette Deux gaules au vif
Adulte ou adolescent de plus de 14 ans	5 € la journée	6 € la journée	Une gardonnette Deux gaules au vif
Adulte	Carte annuelle 80 €	Carte annuelle 100 €	Une gardonnette Deux gaules au vif



UNION SPORTIVE ARONNAISE

L'Union Sportive Aronnaise présente, cette saison 2022/2023, 195 licenciés, répartis de la manière suivante :

- 25 Dirigeant(es) Educateurs Bénévoles
- 60 Joueurs seniors et vétérans
- 110 jeunes Filles et Garçons de 6 à 18 ans

Les licenciés sont encadrés par des Éducateurs diplômés recensés dans les tableaux ci-dessous.

Théo GUILLERME est le nouveau responsable de l'Ecole de Football du Mercredi.

Il est assisté de Nicolas LEFOULON et Olivier MORIN pour l'organisation des rencontres du Samedi.

Une équipe féminine U13 est engagée en entente avec MAYENNE.

RESPONSABLES DES EQUIPES SENIORS ET VETERANS

Catégorie	Encadrant (s)	Niveau de jeu
SENIORS A	Charles-Antoine LEBLANC Gilles MAHIER	1 ^{ère} Division de District (Groupe A)
SENIORS B	Pierre LE KERNEC	3 ^{ème} Division de District (Groupe B)
Vétérans ARON/MARCILLE	Christian MORIN Jérôme DESNEUX (<i>Marcillé</i>)	Championnat Loisir
FUTSAL SENIORS	Jorges D'ALMEIDA COELHO	1 ^{ère} Division de District

RESPONSABLES DES EQUIPES DE JEUNES

CATÉGORIE	ENCADRANTS
FEMININE U13	Nicolas LEFOULON
U 13 équipe A	Jules BRINDEAU
U13 équipe B	Pierre RAPENNE Clément SAUVAGE
U15 équipe A	Théo GUILLERME Olivier MORIN
U15 équipe B	Olivier MORIN Théo GUILLERME
U18 équipe A	Francis MIGNON Nathan GARNIER

ENCADREMENT ECOLE DE FOOTBALL

Le MERCREDI : Horaires d'entraînement de 14h00 à 15h30
(accueil à 13h45) sous la responsabilité de Théo GUILLERME

CATÉGORIE	ENCADRANTS
U6 / U7	Arthur COULON-HEUVELINE Mathéo MORIN
U8 / U9	Gabin BRETEAU Tom DEROUAULT
U10 / U11	Stéphane DURAND Fabrice BOUDONNET (La Bazoge)
LE SAMEDI MATIN	
Plateau U6 / U7	Yohan GARCIA
Plateau U8 / U9	Kilien MARCHAND-FEAUVEAU
Equipe U11 A (Aron/La Bazoge)	DURAND Stéphane
Equipe U11 B (Aron/La Bazoge)	LEFOULON Nicolas Fabrice BOUDONNET (La Bazoge)



L'ENCADREMENT 2022-2023 POUR LES JEUNES

L'US ARON investi dans la formation de éducateurs et notamment des plus jeunes.

Formations proposées par la Fédération Française de Football et organisées par la Ligue des pays de la Loire et le District de la Mayenne.

- Module U11 en 2022 organisé à ARON (Gabin, Jules, Théo, Jonathan)
- Module U9 et U11 en 2022 (Kyllien)
- Modules U7 U9 et U11 pour les nouveaux éducateurs en 2023

COMITÉ DIRECTEUR DE L'US ARON

- Président : Serge GANDON
- Vice-Président : Jorges D'ALMEIDA COELHO (Réfèrent Futsal)
- Vice-Président : Laurent MARTINEAU (Réfèrent Manifestations)
- Vice-Président : Gilles MAHIER (Réfèrent seniors, vétérans et arbitres)
- Secrétaire : Patrick RONCIN
- Secrétaire adjoint : Fabien GERVOT
- Trésorier : Emmanuel GANDON
- Trésorière adjoint : Hélène GANDON

ARBITRES DU CLUB

Jorges D'ALMEIDA COELHO / Jonathan GUILLET

BUDGET 2021

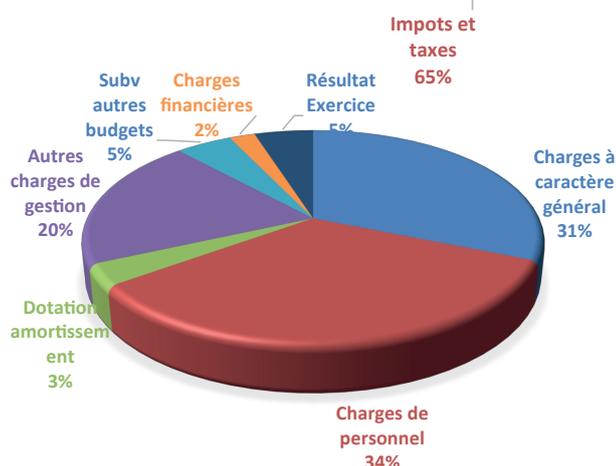
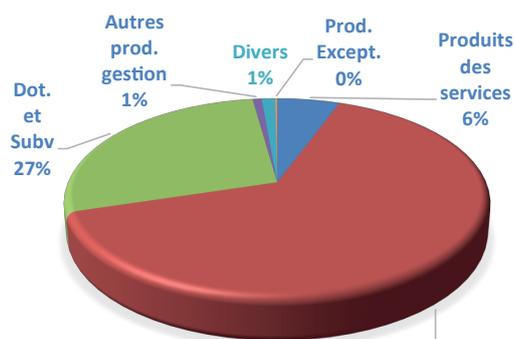
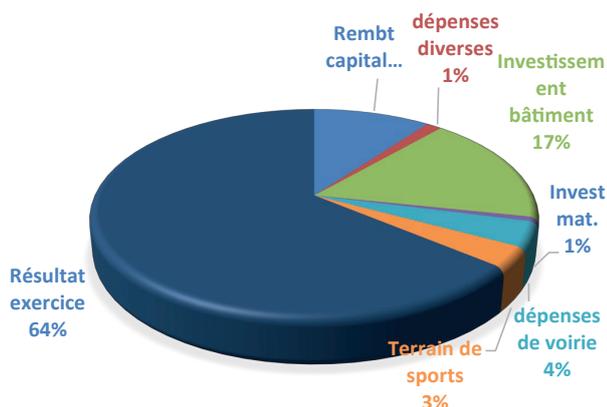
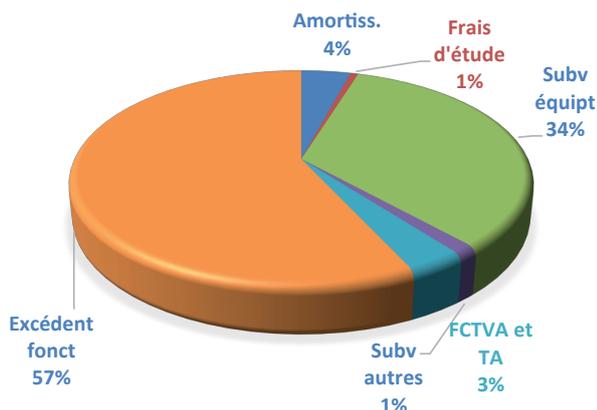
SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Amortissements	29 931 €
Dépôts et cautions	1 585 €
Autres subventions	188 489 €
Prêts autres	100 000 €
FCTVA et TA	14 754 €
TOTAL RECETTES	334 759 €

DÉPENSES

Remboursement capital	91 235 €
Dépenses diverses	26 044 €
Investissement bâtiment	473 794 €
Investissement matériel	32 717 €
Dépenses de voirie	1 323 €
Dépenses terrain de sports	12 689 €
Dépenses cimetière	21 938 €
TOTAL DEPENSES	659 740 €



SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Produits des services	29 931 €
Impôts et taxes	1 585 €
Dotations et subventions	188 489 €
Autres produits de gestion	100 000 €
Divers	14 754 €
Produits exceptionnels	1 714 €
TOTAL RECETTES	1 238 334 €

DÉPENSES

Charges à caractère général	91 235 €
Charges de personnel	374 485 €
Dotation amortissement	30 489 €
Autres charges de gestion	142 301 €
Subventions aux autres budgets	25 000 €
Charges financières	20 680 €
Atténuation de produits	5 909 €
TOTAL DEPENSES	967 738 €



Les taux d'imposition en 2022 :

Taxe foncière bâti	41.06 %
Taxe foncière non bâti	39.80 %

Les subventions 2022 :

Union sportive Aronnaise	5 704.00 €	ÉCOLE PUBLIQUE	
Amicale des anciens AFN/ACPG	100.00 €	Association parents d'élèves	455.00 €
RcsA	800.00 €	Coopérative scolaire	1 243.20 €
Association sports loisirs	500.00 €	Classe découverte (mer et neige)	4 540.00 €
Association familles rurales	18 750.00 €	CPIE	
Société de chasse d'Aron	260.00 €	Association des parents d'élèves	3 000,00 €
Aide au dévelopt. de Boussé	400.00 €		
Autres subventions	6 248.00 €		
TOTAL SUBVENTION		42 000.00 €	

LES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS



Abri pique-nique

Construction d'un abri pique-nique au Parc des Forges d'une superficie de 50 m².

La construction a été réalisée par des artisans locaux pour un montant de 20 457 € HT.

Installation de tables et bancs dans l'abri pique-nique

Ce mobilier est fabriqué à partir de matériaux recyclés (bouteilles plastiques d'eau minérale) pour un montant de 3 358 € HT.



Plot derrière l'école

Mise en sécurité des abords de l'école par pose de plots en matériaux recyclés pour un montant de fourniture de 771 € HT.

Camion

Véhicule porte plateau d'occasion pour les services techniques pour un coût de 9 800 € HT.

Ce camion sera équipé d'une benne ampiroll fabriquée par l'entreprise Bêche Christophe pour un montant de 24 112 € HT.



Robot de tonte

Achat d'un robot de tonte Kubota auprès des établissements HUBERT AGRI, pour un montant de 10 345 € HT.

Matériels divers

Divers matériels pour les services techniques (2 tronçonneuses, broyeur d'accotement, taille haie et souffleur) pour un coût de 6 170 € HT acquis auprès des établissements Hubert Agri.

Entretien et aménagement du Lotissement du Petit Bois

720 m² de massifs réaménagés au lotissement du Petit Bois avec des plantations et des galets.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Acer Paysage pour un montant de 13 431 € HT.

Travaux au Terrain de football Rue des Chênes

Réfection des réseaux eaux usées et eaux pluviales des vestiaires et tribune du terrain de foot rue des Chênes pour un montant de 31 442 € HT.

LES PROJETS ET TRAVAUX EN COURS

Salle des sports la salle de danse

Rénovation et agrandissement de la salle de danse à l'étage de la salle des sports—route de la Bazoge.

Cet agrandissement consiste à intégrer à la salle de danse la partie mezzanine.

Maison Commune des Loisirs

Le cabinet d'architecture IE Architecture a remporté l'appel d'offre à maîtrise d'œuvre lancé en juillet 2022.

Supérette VIVECO

Projet d'agrandissement de la supérette.

La gérante Mme BESNARD Corine nous a sollicité pour disposer d'une superficie de vente plus importante. Un agrandissement de 75 m² maxi est possible.



Journée Citoyenne

Aron

Nettoyons
la nature!

Samedi 25 mars 2023

de 9h à 12h RDV Place de l'église

Soyez acteur de l'embellissement de votre commune

Inscription à la
mairie

aron.mairie@wanadoo.fr

Tel : 02 43 04 21 02



GESTION DES DÉCHETS

Le bureau communautaire du 18 novembre 2021 a validé le passage en tout apport volontaire.

L'objectif est d'uniformiser le système de collecte en apport volontaire sur l'ensemble des communes du territoire avant le 1er janvier 2025.

Afin de remplacer la collecte en porte-à-porte par la collecte en conteneurs semi-enterrés, le service déchets va progressivement installer de nouveaux points d'apport volontaire dans les communes concernées. Chaque point d'apport volontaire sera équipé de conteneurs pour la collecte des ordures ménagères résiduelles, de conteneurs pour les emballages, papiers et verre recyclables.

Au plus tard au 1^{er} janvier 2024, pour la commune d'ARON, la collecte en porte-à-porte sera abandonnée au profit de l'apport volontaire.



FRANCE SERVICES

Vous accompagner au quotidien

Nées de la volonté d'un retour du service public au sein des territoires, Mayenne Communauté se dote de deux France services : une à Lassay-les-Châteaux et une seconde à Mayenne. Avec ces France services, c'est un **service public de proximité, plus humain et plus accessible** qui est déployé au plus près des habitants.

Cet espace **ouvert à tous, confidentiel et gratuit**, permet d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Des agents formés et disponibles

Vous serez accompagnés dans vos démarches du quotidien, par deux agents formés et disponibles.

- Immatriculation de véhicules
- Allocations logement
- Inscription comme demandeurs d'emplois
- RSA
- Impôts
- Permis de conduire
- Demande de retraite
- Accès à vos services publics en ligne

Pour un déplacement efficace

Je me munis de mon téléphone portable, mon adresse mail avec le mot de passe, mais aussi pour :

- **UN DOSSIER CAF :**
 - Mon n° de sécurité sociale
 - Mon mot de passe
 - Mon dernier avis d'imposition
 - Ma carte d'identité
- **UN DOSSIER ASSURANCE MALADIE (AMELI) :**
 - Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
 - Mon code confidentiel

• UN DOSSIER ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon mot de passe

• UN DOSSIER PÔLE EMPLOI

- Mon identifiant
- Mon mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB si possible

• UN DOSSIER MSA

- Mon N° de sécurité sociale
- Mon mot de passe



France services | Mayenne

Hôtel de Ville et de Communauté
10, rue de Verdun.

Du lundi au vendredi :
8h30-12h et 13h30-17h30
Tél : 02 43 30 48 55

✉ franceservices.mayenne@mayennecommunaute.fr

>> Sur Rdv, vous pouvez aussi être accueillis en permanence par la CAF et le Conciliateur de Justice.

LA LÉGENDE DE LA CHAIRE-AU-DIABLE D'ARON

La “Chaire-au-Diable” s’élève à quatre kilomètres au sud-est d’Aron. Ce monument est devenu une de ces “pierres à cuvettes” qui furent les ultimes supports d’un paganisme irréductible que l’Eglise traqua et essaya d’éliminer entre les VII^{ème} et XI^{ème} siècles.

La tradition locale veut qu’un trésor soit caché sous la pierre de la Chaire. Il existe aussi une légende qui pouvait encore être entendue, il y a quelques décennies, aux veillées, dans le pays d’Aron.

Il y avait une fois, il y a très très longtemps, un grand conseil qui siégeait à Aron. Ses membres désiraient bâtir le pont qui franchit l’étang situé sur la route d’Aron à Bourgnouvel, à proximité de la chapelle Sainte -Anne. Comme l’argent nécessaire à la réalisation de leur projet manquait, ils se torturaient les méninges pour trouver une idée géniale pour vaincre cette difficulté. Un inconnu, élégamment vêtu, les regardait depuis un bon moment déjà; en souriant, il vint se joindre aux membres du conseil et leur dit :

« Qu’est-ce qui vous ennuie, les gars?

- Oh, on voudrait bien construire un pont... mais on n’a pas un seul sou vaillant, lui répondit-on.

- Un pont, continua l’étranger, mais moi je veux bien vous en bâtir un; je ne vous demanderai en échange que la première âme qui le traversera, topez-là, c’est ma seule condition »

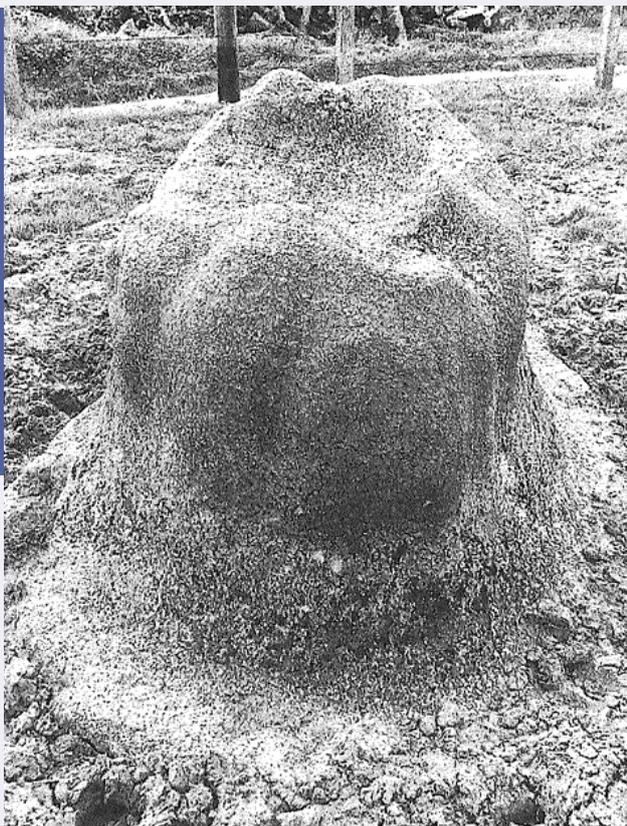
Les membres du conseil reconnurent tout de suite le Malin. Ils acceptèrent néanmoins le marché. Un pont contre une âme, quelle belle aubaine! Et puis une âme, une toute petite âme à donner, ça ne devait pas être si difficile que cela à trouver..., sûrement beaucoup plus facile que tout cet argent qui leur manquait ! Ils jurèrent cependant de garder cette entrevue secrète et surtout, de ne jamais en parler à leurs femmes.

Evidemment, l’un deux ne put s’empêcher de dévoiler cette mystérieuse affaire :

« Dis-donc, Marie, dit-il à son épouse, tu sais, on a trouvé un monsieur qui va nous bâtir notre pont. Il n’est pas du pays et... je crois bien que c’est le Diable!

- Qu’est-ce qui te fais dire cela, murmura Marie !

- Ben, en échange de son travail, il nous réclame seulement la première âme qui traversera le pont. Mais faut en parler à personne, hein Marie! »



Et quelques heures après cette conversation, toute la région d’Aron était au courant de ce curieux marché. Mais déjà, on se demandait quelle serait l’âme qui franchirait le pont la première.

Le marché conclu, l’étranger s’était mis au travail. Le pont étant terminé, il attendait sa récompense qui tardait à se manifester. A Aron, bien sûr, on était à la recherche de l’âme promise; on trouva très vite une idée: un habitant du bourg ne possédait-il pas un chien qui “estourbissait” tous les chats du coin? Si, fait! On décida donc d’enfermer un de ces matous dans une “poche”; on porta le sac et son contenu à l’autre bout du pont, puis on libéra le félin en lâchant le chien derrière.

Le chat “démussé” de son sac ne vit que le chien. Il traversa le pont dans un sprint étourdissant. Le Diable surpris, l’empoigna et, furieux que ce ne fût qu’un chat, donna un terrible coup de talon sur le mur du pont. Une pierre s’en échappa et l’on raconte que l’on a vainement essayé de reboucher le trou du mur par d’autres pierres mais, elles n’ont jamais tenu. Quant au Malin, avouez qu’il n’avait guère donné de précisions sur la nature de l’âme qu’il désirait en échange de son labeur !

Il s’en alla, fou de colère, s’asseoir sur la Chaire -au-Diable pour y manger son chat. Aujourd’hui, nous pouvons encore voir l’emplacement de ses fesses et de ses talons, car il fit fondre la pierre qui a conservé son empreinte à tout jamais.



LA LÉGENDE DE LA PIERRE SAINT-MARTIN D'ARON

Il est très difficile de découvrir la pierre Saint-Martin d'Aron; elle se trouve enfouie dans un taillis inextricable, à proximité des fermes de Bas-Vilette et des Rochers. C'est un gros bloc de pierre qui émerge d'environ un mètre au dessus du niveau du sol.

Outre des empreintes de sabots de cheval, de boeuf, de corps d'homme, ce monument, porterait des traces de sculptures qui représenteraient la constellation de la Grande Ourse, selon une orientation spéciale.

Une légende médiévale voit, dans ses cavités, les sabots d'un cheval et le corps de son maître, saint Martin en personne.

Il y a bien longtemps, Martin vint évangéliser le Maine. Un jour, monté sur son splendide coursier, il passa à Jublains; il traversa ensuite la partie du territoire située entre cette localité et Aron. En chemin, il rencontra Satan qui digérait son chat, assis sur la pierre qui a conservé son nom. En apercevant saint Martin, le Démon pensa tout de suite à lui jouer un tour à sa façon. Il abandonna son siège de fortune pour s'agripper à la queue du cheval. Il fut ainsi enlevé dans les airs par une monture qui effectuait des bonds d'au moins un quart de lieue.

Sous l'effet de la brûlure, provoquée par les mains du Diable, le cheval réalisa un exploit: il réussit un saut comme il n'en avait jamais fait de pareil jusqu'à ce jour! En une enjambée, saint Martin se retrouva au-dessus des landes du Petit-Glaintin, à la limite des territoires d'Aron et de Saint-Fraimbault-de-Prières.

Stupéfait fermes de Bas-Vilette et des Rochers.

Terriblement brûlée par la queue et le derrière du Démon, la pierre porte encore la marque de ce choc. Au cours de la lutte, saint Martin entailla le "polissoir" avec son sabre; il se coucha ensuite sur la grande excavation qui a conservé, depuis, sa forme humaine. Les autres empreintes ont été laissées par les sabots de son cheval.

Plus tard, bien plus tard, les paysans des environs ont rempli ces trous d'orge et de blé lorsqu'ils étaient atteints de la fièvre des marais. Ils conservaient l'espoir de voir leurs accès fébriles disparaître au fur et à mesure que les oiseaux picoraient leurs offrandes.

Voici une autre version de cette légende.

Il était une fois saint Martin qui chevauchait dans le Pays du Maine. Il s'arrêta un jour sur un rocher qui se dressait dans les Landes d'Aron. Satan qui vint à passer par ce record du saut en longueur, le Saint se retourna pour voir enfin quelle était la cause d'une si extraordinaire "envolée".

Il vit son ennemi héréditaire, suspendu à la queue de son cheval. En gardant son sang-froid, il fit un grand signe de croix et décocha un tel coup de pied que Satan dut lâcher prise. Il vint s'abattre sur un rocher plat, celui qui se trouve à proximité des lui dit, en ricanant: «Holà, saint homme, qui de nous deux entamera cette pierre? - Je tiens le pari, répartit Saint-Martin » Il tira son épée et creusa le bloc d'une fort belle entaille. Le diable, quelque peu dépité, s'arc-bouta sur ses pattes et fouetta le grès d'un formidable coup de queue. Mais il parvint à peine à strier le rocher d'une légère empreinte.

Saint Martin éclata de rire et Satan, tout honteux d'avoir perdu son pari, s'enfuit... et court encore.

Mais les landes d'Aron ont, elles aussi, leur légende de cité disparue qui rappelle la cité d'Ys.

Dans les environs de la Pierre Saint-Martin, des ter-res mouvantes suintent l'eau et effacent en une nuit les trous qu'on a pu y creuser la veille; elles dissimulent la ville de "Vau-Lauré ", une ville engloutie avec ses moulins et ses maisons.

On raconte qu'on a découvert, au hasard de fouilles, des poutres équarries qui ont été très vite recouvertes par le sol. Plus loin, dans la paroi d'une carrière de sable, une nombreuse colonie d'hirondelles est venue, pendant plus de 20 ans creuser, pour y nicher, de profondes galeries.

On a assuré que la présence de ces oiseaux coïncidait avec la disparition des fièvres paludéennes.

